



Travail dans la filière viticole Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la MSA vous conseille

Si vous travaillez sur une exploitation viticole ou de vinification, la MSA vous préconise des mesures d'organisation pour éviter toute propagation du coronavirus Covid-19. L'implication des salariés dans la mise en place de ces mesures garantira leur efficacité.

■ Contexte

- ❖ **Travail réalisé dans les parcelles** (variabilité en fonction des productions et des régions) : taille, épamprage, traitements phytosanitaires, entretien des parcelles, plantation.
- ❖ **La main d'œuvre est composée de salariés permanents et de salariés saisonniers** pouvant avoir des difficultés de compréhension de la langue française.
- ❖ **Variabilité d'outil de travail** : outillage manuel, tracteurs, machines agricoles.
- ❖ **Interaction forte avec des prestataires extérieurs** (chauffeurs-livreurs, transporteurs, prestataires d'embouteillage, fournisseurs...).



Attention : Dans une situation de production en mode dégradé, la productivité attendue peut être en baisse, une vigilance accrue est nécessaire dans les pratiques professionnelles pour garantir la sécurité et les conditions de travail des salariés.

■ Prévoir avant le travail

- ❖ **Prévoyez la liste de ce qu'il faut absolument**, notamment pour le travail sur les parcelles :
 - ✓ moyens d'hygiène : savon liquide / soluté hydroalcoolique (SHA), bidons d'eau claire dans les véhicules, sur les chantiers, essuie mains à usage unique, sacs poubelles, lingettes ou produits détergents pour nettoyer les matériels, outils et zones contact, bouteilles d'eau individuelles en nombre suffisant (3 à 4 litres par jours et par personne en hiver, plus en été), repérées avec le nom de chaque salarié,
 - ✓ affichage des recommandations : mesures barrières, lavage des mains, application SHA dans les sanitaires et à proximité des bidons d'eau,

Travail dans la filière viticole

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la MSA vous conseille



■ Prévoir avant le travail

❖ Prévoyez la liste de ce qu'il faut absolument :

- ✓ attestations / autorisations de déplacement pour les salariés,
- ✓ dispositif de sécurité du travailleur isolé, trousse de secours,
- ✓ moyens de communication à distance : ordinateurs portables et connexion internet pour les administratifs, téléphones (appel / SMS), pas de partage de papier ou de crayon. Communiquez à vos salariés les consignes à distance : e-mail, SMS, tableau d'affichage.

❖ Organisez (la tournée, la journée), anticipez :

- ✓ adaptez l'organisation du travail et le temps nécessaire aux différentes activités : modifiez les amplitudes horaires, fractionnez les pauses, augmentez le temps dédié au nettoyage, organisez les embauches en horaires décalés pour limiter les contacts entre les personnes, évitez les embauches collectives sur le site avant départ vers les chantiers (les salariés se rendent directement sur le chantier et rentrent directement à leur domicile en fin de journée), organisez les embauches en horaires décalés pour limiter les contacts entre les personnes. Avant de commencer la journée, faites le point des absents, des compétences et des expériences afin de réorganiser la journée de travail et les modes opératoires,
- ✓ communiquez les consignes par téléphone, SMS, e-mail. Si les informations doivent être données par écrit, un support type tableau blanc peut être utilisé. Évitez la transmission de crayons et papier entre les individus,
- ✓ supprimez les réunions en présentiel,
- ✓ organisez la réception des matériaux, les chargements / déchargements pour limiter les contacts. Assurez-vous que les personnes extérieures (prestataires, fournisseurs, artisans, intérimaires...) ne pénètrent que dans les bâtiments où ils doivent effectuer des interventions,
- ✓ organisez l'entretien des tenues de travail au sein de l'entreprise.



❖ Anticipez la coactivité :

- ✓ organisez les déplacements vers les parcelles : pas de transport collectif (utilisation individuelle des véhicules). Si covoiturage : 2 personnes par véhicule avec installation en croix (1 devant / 1 derrière). Emmenez l'ensemble du nécessaire pour respecter les mesures barrière sur la parcelle. Intervenez sur les chantiers les plus éloignés en début de journée ou en début de semaine pour éviter le cumul de fatigue,
- ✓ anticipez la délégation de tâches pour lesquelles votre présence n'est pas indispensable par la mise en place d'une organisation spécifique avec vos interlocuteurs : transmettez les consignes d'intervention (vignes à travailler, toutes informations utiles...) par SMS, e-mails, téléphone ou encore pas le biais d'un tableau d'affichage. L'usage d'un stylo collectif est prohibé. Renseignez les intervenants avant leur arrivée sur les règles en place dans le site d'accueil (ex : lieu où se trouvent les palettes, cartons à livrer, le lieu de vente, réserves de produits et de matériel, les sanitaires...).

Travail dans la filière viticole

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la MSA vous conseille



■ Prévoir avant le travail

❖ Anticipez la coactivité :

- ✓ organisez le flux des personnes dans les locaux de travail : organisez un flux de déplacement "Marche en avant" uniquement de l'entrée vers la sortie (pour éviter de se croiser), installez des marques aux sols pour la distanciation, limitez le nombre de personnes dans une pièce,
- ✓ anticipez la co-activité pour laquelle votre présence est requise. Dans le cas d'une structure avec plusieurs opérateurs, désignez un interlocuteur spécifique par domaine de compétence (soins de la vigne, vinification, commercial, réception de marchandises, nettoyage des bâtiments...) qui soit le relais avec les intervenants extérieurs. Mettez à disposition du gel hydroalcoolique ou des lingettes pour la désinfection des zones contact (poignées de portes, claviers d'ordinateur, souris...). Mettez à la disposition des intervenants extérieurs les moyens de se laver et de se sécher les mains (point d'eau, savon, papiers à usage unique, sacs poubelle),
- ✓ organisez les vestiaires : flux d'entrée et de sortie (une personne à la fois dans le vestiaire) ou fermez l'accès aux vestiaires et préconisez les changes dans le véhicule du salarié,
- ✓ organisez les pauses : priorisez le retour à domicile pour le déjeuner, le repas pris seul à bord de son véhicule, ou le repas pris en extérieur (si le temps le permet). Vous pouvez prévoir une salle de pause, sous réserve d'une organisation stricte des mesures barrières : aérez 3 fois par jour, nettoyez les surfaces après chaque convive et les machines (micro-onde, machine à café) après chaque utilisation, organisez un flux d'entrée et de sortie, faites respecter une distanciation entre les personnes de 2 mètres, limitez le nombre de personnes présentes en fonction de la taille de la salle,
- ✓ organisez le local fumeur : limitez à 2 personnes avec une distance de sécurité d'au moins un mètre, pas d'utilisation de soluté hydroalcoolique (produit inflammable) et pas de partage de cigarette ou d'e-cigarette.

■ Réaliser pendant le travail

❖ Dans les parcelles :

- ✓ privilégiez l'activité individuelle et isolée,
- ✓ travaillez seul sur chacune des rangées (1 salarié par rangée) en respectant une distance d'au moins 2 mètres entre chaque salarié (pas de travail face à face, départ en décalé...), adaptation en fonction des spécificités des terroirs. Respectez la distanciation même pendant les pauses,
- ✓ appliquez les mesures barrières (lavage ou désinfection des mains) avant la prise de poste, au moment des pauses et avant de quitter la parcelle,
- ✓ quand l'intervention à plusieurs sur une tâche est indispensable, constituez des binômes, trinômes qui ne changeront pas jusqu'à nouvel ordre,
- ✓ privilégiez le travail côte à côte plutôt que face à face avec toujours la distanciation entre les personnes,
- ✓ limitez les rotations de poste dans la journée,



Travail dans la filière viticole

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la MSA vous conseille



■ Réaliser pendant le travail

❖ Dans les parcelles :

- ✓ privilégiez les outils individuels : attribuez nominativement (couleur, numéro...) les outils manuels (sécateurs, lieuses, pioches...), chaque salarié conserve son outil pour l'entretien et le nettoyage. L'outillage et le matériel partagé doivent être régulièrement nettoyés à chaque transmission d'un individu à l'autre et lors de la prise de poste et à la fin de la journée de travail,
- ✓ pour se passer les charges, pratiquez la pose et la dépose pour éviter le passage direct entre les opérateurs,
- ✓ conduite d'engins agricoles : limitez la présence en cabine à une seule personne, attribuez un seul véhicule / machine par personne ou sinon, si le véhicule de chantier doit changer de conducteur, nettoyez le volant, les commandes, les poignées... Mettez en œuvre les gestes barrières lors des phases d'attelage / dételage des outils, si vous travaillez en binôme,
- ✓ utilisation de machines agricoles (planteuses...) : isolez les postes de travail par des séparations physiques (ex : plexiglas, contreplaqué), réduisez le nombre d'opérateur sur la machine en adaptant la cadence,
- ✓ utilisation des équipements de protection individuelle (EPI). Le port des gants de travail, pour éviter les coupures, le cambouis..., est important pour faciliter le lavage ultérieur des mains. Il est important de se laver les mains chaque fois que l'on enlève un EPI : gants, lunettes, combinaison, masque...

Attention : les gants contaminés portés au visage peuvent être source d'infection. Privilégiez les lavages fréquents des mains à un port permanent de la même paire de gants.

❖ Activité de vinification :

- ✓ adaptez le travail en équipe sur les chaînes de production (ligne d'embouteillage...), augmentez les plages horaires de la production et dédoublez les équipes. Prévoyez un temps suffisant pour le changement d'équipe, afin d'éviter les croisements des personnels et d'assurer les nettoyages nécessaires. Par exemple, instaurez une coupure de 30 minutes au changement d'équipes,
- ✓ privilégiez l'utilisation des chariots automoteurs par une seule personne et à défaut le poste de conduite (volant, manettes, siège, commande de réglages, poignées...) devra être nettoyé à chaque changement d'utilisateur,
- ✓ espacez d'au moins un mètre les postes de travail par des marquages au sol, et si nécessaire, par des cloisons physiques (plexiglas, film...). Veillez à ce que chaque salarié reprenne le même poste de travail tous les jours,
- ✓ sur la partie embouteillage, compte tenu du bruit sur ce type de chaîne, avertissez votre collègue par un geste ample avant toute communication orale. Ne rompez pas la distanciation physique, pensez à une communication écrite (ardoise, outils de communication à distance...) ou à des gestes de communication standardisés,



Travail dans la filière viticole

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la MSA vous conseille



■ Réaliser pendant le travail

❖ Activité de vinification :

- ✓ privilégiez les binômes / trinômes / groupes de travail qui ont l'habitude de travailler ensemble et qui ont su construire des stratégies d'adaptation collectives,
- ✓ veillez à ce que le salarié reprenne le même poste de travail chaque jour,
- ✓ nettoyez les locaux de travail (postes, chaînes...) tous les jours ou à chaque changement d'équipe. L'utilisation de détergents habituels est efficace pour détruire le virus.

❖ Dans les bureaux : privilégiez le télétravail pour les postes administratifs.

❖ Pour la vente aux consommateurs, les principes de base à mettre en œuvre sont les suivants :

- ✓ votre client ne doit pas toucher les produits. Le service est assuré par un salarié ou un exploitant équipé de gants,
- ✓ changez les gants régulièrement et lavez-vous les mains une fois les gants retirés,
- ✓ les produits sont déposés sur le comptoir par le vendeur, puis dans un second temps pris par le client afin d'assurer une distance minimale de sécurité,
- ✓ privilégiez les modes de règlements "sans-contact",
- ✓ en complément de ces mesures de distanciation, pour les points de vente directe au domaine : privilégiez des commandes préparées à l'avance,
- ✓ convenez d'un horaire de rendez-vous pour échelonner le passage des clients (par ex. utilisation d'un logiciel libre de droits par exemple Framadate, ou par téléphone),
- ✓ grâce à l'identification des clients, mettez en place une distribution de type « drive » en fonction de créneaux horaires.



❖ Dans la zone de réception et d'expédition :

- ✓ organisez et planifiez l'arrivée d'entreprises extérieures (fournisseurs, coopérateurs, transporteurs, clients...) pour éviter les croisements,
- ✓ désignez une ou deux personnes dédiées à l'accueil des entreprises extérieures,
- ✓ dans la mesure du possible et selon le matériel des prestataires (camion, chariot élévateur, tracteur...), pour certaines activités comme la réception et le déchargement de marchandises, le transporteur peut utilement être invité à rester dans sa cabine. Dans ce cas, renseignez le transporteur avant son arrivée sur les règles de déchargement en place dans le site d'accueil (ex : qui décharge, etc) afin de déterminer les consignes de distance à faire respecter aux salariés (vis-à-vis du véhicule et du déchargement), à l'entrée du bâtiment de stockage... Demandez au transporteur d'avertir de son heure d'arrivée par SMS ou e-mail et formalisez une procédure et la communiquer aux entreprises extérieures,
- ✓ organisez l'accès au site : fermez les accès si possible ; l'entreprise extérieure contactera la personne dédiée afin qu'elle lui communique les consignes de livraison (le numéro de la personne pourra être affichée sur le portail),

Travail dans la filière viticole

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la MSA vous conseille



■ Réaliser pendant le travail

❖ Dans la zone de réception et d'expédition :

- ✓ organisez l'échange de documents : évitez le plus possible le contact avec tous types de documents (prévoir une bannette pour réceptionner les documents, demander au chauffeur d'amener son stylo individuel, supprimez la signature du document et remplacez-la par une photo du chauffeur devant son camion...) et si contact avec un document, lavez-vous les mains et utilisez des essuie-mains jetables,
- ✓ organisez la phase de chargement ou de déchargement : délimitez l'aire de chargement et de déchargement avec un marquage au sol, réalisez les chargements et déchargements par une seule personne de votre entreprise en mettant à disposition des aides mécaniques (chariots automoteurs, transpalettes...), lavez-vous les mains avant et après chaque opération de chargement ou de déchargement.

■ Vérifier après le travail

- ❖ Vérifiez le respect des consignes de distanciation.
- ❖ Vérifiez la disponibilité des produits nécessaires à l'hygiène et le respect des consignes de lavage ou désinfection des mains.
- ❖ Vérifiez la bonne application des procédures de nettoyage prévues.
- ❖ Procédez à des retours et partages d'expérience des aléas de la journée, tout en respectant la distanciation entre individus pour adapter l'organisation du travail et les mesures initialement prévues.
- ❖ Prendre des nouvelles de l'état de santé (éventuels symptômes, ressenti psychologique, appréhension, incompréhension...) de vos collaborateurs régulièrement.



Attention : Un risque peut en cacher un autre ! Assurez-vous que l'attention portée au risque d'infection ne conduise pas à occulter ou réduire l'attention portée aux risques propres des chantiers (coupures, risque chimique, risque machines, chutes de hauteur, manutentions...).

Les conseillers en prévention, médecins et infirmiers du travail de votre MSA sont à votre disposition à distance (téléphone, messagerie...) pour réfléchir avec vous à la mise en œuvre de ces mesures de prévention en fonction de vos spécificités de production.